

La base Sirene disponible gratuitement en Open Data

Conformément à l'agenda annoncé il y a 12 mois par Axelle Lemaire, la base Sirene (Système informatisé du répertoire national des entreprises et des établissements) passe en Open Data.

À partir de ce mois de janvier 2017, tous, professionnels et particuliers, pourront [télécharger gratuitement](#) sur data.gouv.fr la base de diffusion Sirene complète des établissements actifs en France (métropole et outre-mer), ainsi que les fichiers de mises à jour quotidiennes du mois courant et mensuelles du mois précédent. Ils peuvent aussi rechercher une entreprise, constituer une liste d'établissements sur mesure ou encore compter les établissements d'un même secteur d'activité.

Emploi et dynamique économique

Cette base de données gérée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) recense 10 millions d'entreprises en France (métropole et outre-mer), avec une réactualisation de 10 000 fiches chaque jour. Elle offre un accès à : des données d'identification (numéros Siren ou Siret, raison sociale ou dénomination pour une personne morale, catégorie juridique, adresse...), des données économiques (code APE, effectif salarié, chiffre d'affaires) et à d'autres informations, comme la date de création ou de cessation d'activité, éventuellement.

La mise à disposition de la base Sirene s'inscrit dans le cadre de la loi pour une République Numérique. Pour Axelle Lemaire, la secrétaire d'Etat au numérique qui a porté ce texte, l'initiative permet à la France de « *changer d'échelle* » en ce qui concerne l'ouverture et la réutilisation des données publiques, et de soutenir l'emploi et le développement économique des entreprises.

Lire aussi :

[Open Data : Ouverture des données SIRENE au début 2017](#)

[Les collectivités face au défi de l'Open Data](#)

[Loi République numérique : ce qu'a retenu la CMP rassure l'industrie](#)

crédit photo © flydragon / shutterstock.com